



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Projet de réaménagement de la place des Écoles - La concertation

Limoges Métropole et la Ville de Limoges lancent une concertation préalable au projet de réaménagement de la place des Écoles à compter du 15 décembre 2023 pour une durée d'un mois et demi.

Publié le 1 Décembre 2023

La requalification de la place des Bancs et de ses rues adjacentes (rues Lansecot, des Halles, Elie Berthet et place du Poids Public) à Limoges, s'inscrit comme un des projets phares du développement de l'attractivité et du rayonnement du centre-ville. Dans ce cadre, Limoges Métropole et la Ville de Limoges souhaitent mettre en œuvre des travaux de réaménagement de ce secteur, à forte densité commerciale, événementielle, culturelle et patrimoniale, dont le développement et l'agrément pâtissent notamment d'une forte présence automobile et de l'absence d'espaces de repos et de détente.

Les travaux de réaménagement de la place des Bancs, sur un périmètre d'environ 6 630 m², auront pour objectif de répondre aux attentes des habitants du territoire. Cette opération se déroulera sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole.

Une concertation ouverte à tous

Limoges Métropole et la Ville de Limoges lancent une concertation préalable au projet de réaménagement de la place des Bancs, du 15 décembre 2023 au 31 janvier 2024 afin d'informer la population sur les objectifs du projet de réaménagement et recueillir les avis et souhaits des habitants.

Dossier de concertation

Le dossier de concertation est consultable durant toute la période de la concertation

- > au siège de Limoges Métropole (19 rue Bernard Palissy à Limoges) ainsi qu'à la mairie de Limoges (1 square Jacques Chirac) et dans la mairie annexe située place de la République (rue Fitz-James)
- > [en ligne](#)

Registre

Un registre destiné à recueillir les remarques sera mis à la disposition du public à ces mêmes adresses pendant toute la durée de la concertation.

Courrier et messagerie

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations pendant toute la durée de concertation par voie postale à l'adresse suivante :

Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy – 87 031 Limoges CEDEX 1 ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : concertation-placedesbancs@limoges-metropole.fr

Réunion publique

Une réunion publique ouverte à toutes et à tous aura également lieu le 22 janvier 2024 à 18h30 à la Mairie de Limoges, 1 square Chirac, salle Louis Longuequeue.

À l'issue de la concertation, Limoges Métropole dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes des riverains.